



## REPUBLIQUE FRANCAISE

## DEPARTEMENT DE L'OISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SONGEONS  
SEANCE DU 11 avril 2023

## Délibération n° 2023\_023

Vu le code général des collectivités territoriales,

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 11 avril 2023 à 19 heures 30 minutes, se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BAGUET, Maire.

**Présents** : Mmes Pascaline HAMONIER, Annick DUPONT, Noémie BERTHE, Sophie FOUCAULT, Dorothée GARNIER,  
Mrs Frédéric LANGLOIS, Patrice CAUDRON, Didier DAUBOIN, Philippe PICQUE, Patrick LAURENT, Sylvain CUYER Cédric DEMARCY

**Absente avec pouvoir** : Catherine GAMICHON-NOËL donne pouvoir à Pascaline HAMONIER,

**Absente excusée** : Murielle CAILLEUX

Formant la majorité des membres en exercice,

Mme Pascaline HAMONIER a été désignée comme secrétaire de séance.

NOMBRE DE MEMBRES	AFFERENTS AU CONSEIL MUNICIPAL :	15
	EN EXERCICE :	15
	QUI ONT PRIS PART A LA DELIBERATION :	14

DATE DE LA CONVOCATION : 4 avril 2023

**OBJET DE LA DELIBERATION : VOTE BUDGET Principal Année 2023**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

**APPROUVE** l'équilibre du Budget Principal de la Commune pour l'année 2023

comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Section de FONCTIONNEMENT :	1 132 932.00 €	1 468 006.90 €
Section d'INVESTISSEMENT :	1 132 932.00 €	1 468 006.90 €
<b>TOTAL :</b>	<b>2 600 938.90 €</b>	<b>2 600 938.90 €</b>

**CHARGE** Monsieur le Maire et lui **DONNE** tout pouvoir d'exécuter le Budget Principal pour l'année 2023.

POUR COPIE CONFORME  
Jean-Claude BAGUET,  
Maire

